

---

Adresse de la société populaire de Marseille (Bouches-du-Rhône) qui s'indigne de l'affreuse conjuration ourdie contre la Convention et renouvelle son serment de fidélité aux représentants, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Marseille (Bouches-du-Rhône) qui s'indigne de l'affreuse conjuration ourdie contre la Convention et renouvelle son serment de fidélité aux représentants, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 126-127;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_28965\\_t1\\_0126\\_0000\\_13](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28965_t1_0126_0000_13)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

La Convention a décrété la mention honorable de toutes ces adresses (1).

## 2

La société populaire, le corps municipal et le comité de surveillance de Trie-sur-Troesne, district de Chaumont, département de l'Oise; le conseil général de la commune de Provins; la société populaire de Marseille; la société des amis de la liberté et de l'égalité, séante à Chaumont; le conseil général de la commune de Vic; la société populaire de Lunéville; les administrateurs du district d'Agen; le conseil général de la commune de Charolles; la commune d'Issoire, département du Puy-de-Dôme; la société populaire de la commune de Moissac; la municipalité et la société populaire de Thiviers, et les officiers du 6<sup>e</sup> bataillon de la 2<sup>e</sup> légion du district de Laon, adressent à la Convention nationale des félicitations sur les grandes mesures qu'elle a prises pour déjouer les complots affreux qui menaçoient la liberté, punir les coupables et sauver la République; ils expriment leur indignation contre les hommes qui ne s'étoient couverts du masque du patriotisme que pour tromper le peuple : ils invitent la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que tous les ennemis de la République soient anéantis.

Mention honorable de ces différentes adresses, insertion au bulletin (2).

a

[Trie-sur-Troesne, s.d.] (3)

« Citoyens législateurs,

La Société populaire, le corps municipal et le Comité de surveillance vous présentent le témoignage de la plus vive gratitude qu'ils doivent à des législateurs et dont la vigilance, le grand caractère et les glorieux travaux, viennent encore une fois, de sauver la République.

Restez, Citoyens législateurs, restez à votre poste jusqu'à ce que le dernier de nos ennemis soit terrassé, c'est le vœu, de tous les bons et vrais républicains.

PIN (*présid. du C. révol.*), JULLIEN (*maire*), L. A. HENUIT (*présid. de la Sté popul.*), DUMONT (*secrét. de la Sté popul.*), RELAUGER (*ag<sup>t</sup> nat.*).

b

[Provins, 30 vent. II] (4).

« Citoyens représentants,

Déjà chacun de nous a exprimé dans la Société populaire l'horreur profonde que lui ont inspiré les trames nouvelles ourdies contre la République. Mais il est de notre devoir de nous pro-

noncer encore comme magistrats. Les sentiments sont les mêmes dans le magistrat que dans le citoyen. C'est la même aversion pour les partis, la même haine pour la royauté, le même dévouement à la Patrie. En jurant la République, nous avons juré la justice, la probité, le désintéressement, le courage, en un mot la vertu.

Périssent quiconque peut fausser les serments mais périssent mille fois les conspirateurs qui vouloient la tyrannie par le vice et la corruption. Des hypocrites en patriotisme nous ont trompés. Longtemps nous les avons comptés au nombre des ardents défenseurs des plus chauds amis du peuple. Mais grâce au zèle infatigable et au courage soutenu des Comités de salut public et de sûreté générale, les traîtres sont divisés; ils ont abandonné la vertu pour suivre le sentier de la corruption et amener la royauté. Hé bien! le peuple les dénonce, la République entière demande, attend leur supplice. Dans la lutte élevée entre le vice et la vertu, le premier devoir s'incombe, la vertu doit l'étouffer. Législateurs, frappez les têtes coupables et consommez le nouveau triomphe de la République.

Pour nous dont le serment a été la République ou la mort, tant que la patrie sera en danger, toutes les fois que de nouveaux orages balanceront au-dessus de nous notre unique espoir, notre cri de ralliement sera toujours. Périssent les traîtres, Vive la Montagne, Vive la Convention nationale! »

L. BUREAU, FINOT (*maire*), JAUCOURT, GUIGONNET, DESCHAMPS, DONNAY, VAULEYCARD, DEUX, J. LOUGE, MARCHAT, L. HÉRAULT, LICE, BRINET, BACHELLIER, A. BACQUET, PLUMARD l'aîné.

c

[Marseille, s.d.] (1).

« Représentans du peuple français,

C'est avec un frémissement d'horreur ou d'indignation que les patriotes marseillais ont appris l'affreuse conjuration qui était ourdie contre la Convention nationale et les Jacobins. Un cri terrible et universel a retenti soudain dans tous les cœurs, celui de mort aux tyrans, aux traîtres et aux conspirateurs. Oui, Citoyens représentants, périssent ces monstres qui voulaient assassiner le peuple, s'abreuver du sang de la Représentation nationale, fomenter une guerre patricide et au milieu des déchirements, des forfaits et des crimes résusciter la tyrannie.

Représentans du peuple, les amis de la Liberté et de l'Egalité de Marseille vous adjurent de faire respecter la souveraineté nationale, dont le dépôt sacré vous est confié. Montrez-vous sévères, terribles, implacables envers ces nouveaux Sylla qui voulaient y porter une main sacrilège. Nous applaudissons avec transport aux mesures sages et vigoureuses que vous avez déployées dans cette grande crise pour le salut du peuple. Nous les soutiendrons jusqu'au péril de la vie. Nous renouvelons le serment de fidélité à la Convention; nous la proclamons la palladium de la Liberté publique; nous sommes prêts à nous ensevelir avec elle sous les débris fumants de la patrie, plutôt que de souffrir que des

(1) C 300, pl. 1054, p. 9. *Débats*, n° 569, p. 360-61.

(1) P.V., XXXIV, 403-413. *J. Sablier*, n° 1238; *J. Univ.*, n° 1593; *M.U.*, XXXVIII, 247; B<sup>tn</sup>, 29 germ (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

(2) P.V., XXXIV, 414. *J. Sablier*, n° 1238; B<sup>tn</sup>, 29 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>); *Débats*, n° 569, p. 361.

(3) C 300, pl. 1054, p. 3.

(4) C 298, pl. 1038, p. 2.

ambitieux et des despotes viennent de nouveau enchaîner le peuple et lui ravir une liberté qu'il a conquise au prix de son sang et par la constance de ses efforts et de son courage.»

L. GRANET aîné (*présid.*), Fr. GALIBERT (*vice-président*), WIDAL (*secrét.*), Aug. MOLLY (*secrét.*), Jacques HUGUES (*secrét.*), BASTIEN fils (*secrét.*), CHABRY (*secrét.*), ISOARD (*secrét.*), J. REYBAUD (*secrét.*), J. CARLE (*président du C. de correspondance*).

**d**

[Chaumont (Haute-Marne), 12 germ. II] (1).

« Représentans du peuple,

Depuis 14 mois vous aviez détruit le tyran, et la tyrannie s'agitait encore pour nous donner un maître. Quelle est donc cette faction audacieuse qui oserait lutter contre la représentation nationale, pour asservir 25 millions d'hommes unis par le même sentiment!... Le plan d'une aussi vaste conspiration reposait parmi plusieurs traîtres et le glaive de la loi a frappé les chefs; qu'il s'appesantisse maintenant sur leurs infâmes suppôts et ils voulaient tous assassiner la liberté; qu'ils tremblent ces monstres parricides! L'indignation du peuple est le signal de la vengeance et son œil vigilant saura bien démasquer l'hypocrisie.

Convention nationale! O toi qui as dévoré le despotisme, fais rentrer dans le néant tous ces conjurés qui voilent les droits de l'homme pour profiter de la tourmente du peuple, qui veulent obscurcir la loi pour enlever le fanal révolutionnaire qui doit le guider au milieu de tous les écueils. Intrépides Montagnards, Pères de la Patrie, poursuivez votre carrière, guidés par la philosophie; soutenus par la confiance du peuple que peuvent contre vous l'intrigue et la soif dévorante de l'ambition? Les traîtres, ils ont osé crier à l'insurrection... Eh bien! ils ont été punis, ainsi périront tous ceux qui voudront attaquer la Représentation nationale. Le bûcher de la Montagne sera pour eux la Roche tarpéienne.

Vive la République une et indivisible, Vive la Montagne.»

E. NOUANT, GRAMMINAIRE, AUTROT, C.J.F. MOUME, P.C. MIPUCH, J.E. MARTIN, RÉMY, P. MOUGEOTTE, BROCARD-ROBRY, GUIGNARD-CARLOT, MILLOT jeune, BRIGONET, MUGNEROS, BAVOILLOT, BALANGEZ, P.M. BARBICHON, F. ROSSETTA, C.C. NEGUACEDIN, MAUSIET, GODIMA, F.H. MARENAS, P.A. LAMONTAGNE, RICHOUX, BERTHIER, LAMBERT, GILTOT, GRANDJEAN, F. MILLOT, C.M. THIBAUT, PAUL, Et. GORINEZ, GAIGNARD fils aîné, LEGRAIN-MAUPERIN, GENTIL, ROLLIN, Urbain CHATELAIN, LEGRIN l'aîné, SARAZIN, BAROTTE fils, P.J. BRESSOIT (*secrét.*), GUINOU (*présid.*), WRUMAIRE, BAROTTE, RENAULT, J.S. BELLEROMAIN, F. ROUEN, RENAULT, GUILLAUME, F. MONGEON, FLEURY, FOSUNIER, DALLE, F. CHAUVIN, A. DEMAYE, GUARDON, SAUSAN, BERLOT, FRANCE, LE SIMONNET jeune, FRANCE jeune, ARIEZ, PARIZOT.

**e**

[Vic (Meurthe), 10 germ. II] (1).

« Représentans du peuple,

Le peuple français a voulu la liberté et les bastilles ont été détruites. Le despotisme voulait se rétablir sur leurs ruines, vous l'avez anéanti et fondé la République une et indivisible. Une constitution liberticide était vouée à l'exécution publique et vous en avez présenté une toute populaire. Le tyran n'avait pas encore expié ses forfaits et vous l'avez puni de mort. Votre sein renfermait des scélérats et vous en avez purgé la terre. Il fallait un gouvernement révolutionnaire pour assurer l'exécution de la Loi et déjouer les manœuvres de nos ennemis et vous l'avez établi. Des patriotes gémissaient sous l'oppression et vous leur avez facilité les moyens d'en sortir. Le vendeur cherchait à ruiner le consommateur et vous avez mis un frein à la cupidité. L'homme de couleur était au rang des bêtes, et vous lui avez rendu toute sa dignité. Une grande, mais imbécile conjuration s'était formée pour rétablir la royauté, comme si les Français n'eussent été autant de Brutus à la vue d'un nouveau César, mais à peine avez-vous découvert les conjurés que le glaive de la loi s'est appesanti sur leurs têtes. C'est à ces traits qu'on reconnaît des mandataires fidèles.

Vous vous montrez dignes de représenter le premier peuple de l'univers, restez donc à votre poste que vous occupez si glorieusement. L'amour et la reconnaissance des Français vous sont acquis, la postérité ne pourra que vous admirer et heureux les peuples qui pourront se flatter d'avoir un Sénat tel que celui que vous formez.»

NICAISE (*mairie*), VIGNON, VALLÉE, COURTEAU, L. HEURTEU, THIRIET le jeune, J.N. GENRY, BRUN (*off. mun.*), C. FERICHY, MAIRE, JEANPIERRE (*off. mun.*), JOBERT (*secrét.-greffier*).

**f**

[Lunéville, 10 germ. II] (2).

« Citoyens représentans,

S'il est triste, affreux, d'apprendre qu'il est encore des factieux, des traîtres, qui sous le masque du patriotisme ont su tromper les Amis de la Liberté. S'ils sont parvenus à abuser de notre confiance dans le dessein de rompre le faisceau républicain pour nous charger de nouvelles chaînes forgées par leurs mains parricides, il est bien consolant d'avoir en vous, pères de la Patrie des zélés mandataires dont l'œil vigilant sait si bien pénétrer, découvrir l'intrigue, déjouer les odieux complots et punir le crime; que le glaive de la loi frappe impitoyablement tous ces scélérats qui souillent notre sol et infectent l'air que nous respirons; que tous les moyens soient employés pour extirper jusqu'à la dernière racine, cette ivraie qui étouffe les germes salutaires que vos travaux développent chaque jour pour notre bonheur.

(1) C 298, pl. 1038, p. 8; B<sup>in</sup>, 19 germ. (suppl<sup>1</sup>).

(2) C 300, pl. 1054, p. 11. B<sup>in</sup>, 20 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>1</sup>).